

REGISTRE DELIBERATIONS Séance du Conseil Municipal de Vouvray-sur-Huisne

MARDI 01 AVRIL 2025 à 20 h 30

Date de convocation : 24/03/2025
L'an deux mil vingt-cinq le premier avril à vingt heures trente minutes
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de M. CIRON Jean-Pierre, Maire.

Nombre de conseillers :
En exercice : 11
Présents : 8
Pouvoir : 1
Absents : 2

Etaient présents : M. Jean-Pierre CIRON, Mme Dominique COMBE, M. Roger LEBRETON, M. Stéphane CRUCHET, M Christian LAUNAY, Mme Séverine RHETAT, M. Fabien AVIGNON, , Mme Pauline RAMON,
Formant la majorité des membres en exercice.
Absent ayant donné pouvoir : M. Christian AATZ à M. Roger LEBRETON
Etaient absents excusés : M. François THOMELIN, M. Gonzague De MONTESSON
Mme Dominique COMBE a été élue secrétaire de séance.

Le Procès-verbal du conseil municipal du 04 mars 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

Mr le Maire demande à rajouter à l'ordre du jour une délibération pour entériner le Fond de concours accordés en 2024 pour la salle communale.

Ordre du jour :

OBJET DE LA DELIBERATION 2025-012 : Attributions et versements des subventions aux associations et autres organismes pour l'année 2025

Le Maire propose aux conseillers d'attribuer les subventions aux associations et autres organismes pour l'année 2025.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes :

Intitulé	Montant versé en 2024	Montant proposé en 2025	Montant voté en 2025
Dons Mayotte			500.00€
Comice de Tuffe			150.00€
Association Sports & Loisirs de Vouvray sur Huisne	500.00€	500.00€	500.00€
ADAPEI	100.00€	100.00€	100.00€
AFSEP	100.00€	100.00€	100.00€
ADMR			/
Association Prévention Routière			/
MFR Thorigné sur Dué			100.00€
CFA – CCI Le Mans Sarthe			/
Conciliateur de justice			/
CDAD 72 Justice			/
Divers dont voyages scolaires			150.00€
Association ALOISIA SCS	200.00€		300.00€
Total inscrit au BP 2025 (imputation 65748)	1400.00€		1900.00€

Mme Séverine RHETAT sort de la salle au moment du vote car elle est concernée par le sujet.
Soit un montant total de 1 900.00 € qui sera inscrit au Budget Primitif 2025 de la commune.

Résultat du vote : voix pour : 8 voix contre : 0 abstention : 0

REGISTRE DELIBERATIONS Séance du Conseil Municipal de Vouvray-sur-Huisne

MARDI 01 AVRIL 2025 à 20 h 30

OBJET DE LA DELIBERATION : DEMANDE DE PARTICIPATIONS DES ECOLES => REPORTE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que :

les écoles Sainte Anne de Connerré, de la commune du Luart, de la commune de Sceaux sur Huisne demandent une participation concernant les enfant de Vouvray sur Huisne scolarisés au sein de leurs établissements.

Intitulé	Nombre d'enfants scolarisés et niveau	Montant versé en 2024	Montant souhaité en 2025	Montant voté en 2025
Ecole Saint Anne Connerré	1 GS	700.00 €	1238.00 €	700.00 €
Ecole du Luart	2 MS		1075.77 € par élève	1400.00 €
Ecole de Sceaux sur Huisne	1 PS 1 CM1	700.00 € 700.00 €	800.00 € par élève	1400.00 €
Ecole de Tuffé				
Total inscrit au BP 2025 (imputation 6558)				9200.00 €

Le Conseil Municipal décide de reporter la décision au prochain conseil municipal après consultation de l'école de Tuffé sur ces besoins.

OBJET DE LA DELIBERATION 2025-016 : Fonds de concours attribués en 2024 – Rénovation énergétique et extension de la salle communale et salle de réunion

La Commune de Vouvray sur Huisne a sollicité la Communauté de communes pour l'octroi d'un fonds de concours au titre « Opérations diverses » pour Rénovation énergétique et extension de la salle communale et salle de réunion.

Par délibération en date du 1^{er} juillet 2024, le conseil de communauté a alloué à notre commune un fonds de concours d'un montant de 12.500,00 € au titre « Opérations diverses » pour Rénovation énergétique et extension de la salle communale et salle de réunion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- DE VALIDER le fonds de concours attribué, de 12.500,00 € au titre « Opérations diverses » pour Rénovation énergétique et extension de la salle communale et salle de réunion.
- D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel suivant :

REGISTRE DELIBERATIONS Séance du Conseil Municipal de Vouvray-sur-Huisne

MARDI 01 AVRIL 2025 à 20 h 30

DEPENSES		RECETTES		
INTITULE DU FONDS DE CONCOURS	MONTANT DEPENSES PREVISION NEL HT	ORIGINE DES FINANCEMENTS	MONTANT DE SUBVENTION	%
Rénovation énergétique et extension de la salle communale et salle de réunion	249 665,00 €	Financement de l'Etat (DETR, DSIL, contrat de ruralité)	48 633.00 €	19.48
		Conseil Départemental	20 000.00 €	7.87
		CCHS	12 500.00 €	4.92
		Autres financeurs publics Fonds Verts	50 000.00 €	34.40
		TOTAL DES FINANCEMENTS	131 133.00 €	52.52
		PART RESTANT A LA CHARGE DE LA COMMUNE (20 % minimum)	118 532.00 €	47.48
TOTAL DEPENSES	249 665.00 €	TOTAL RECETTES	249 665.00 €	100

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré vote avec 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.